

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Privas

L'an deux mille vingt-deux, le 27 juillet à 18h00 ;

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération PRIVAS CENTRE ARDÈCHE, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de La Neuve à Lyas sous la Présidence de François ARSAC, Président de la Communauté d'Agglomération.

Présents :

Nombre de membres :
en exercice : 20
présents : 16
votants : 20

Date de la convocation :
21 juillet 2022

Mesdames Isabelle MASSEBEUF, Doriane LEXTRAIT, Véronique CHAIZE, Marie-Josée SERRE.

Messieurs François ARSAC, François VEYREINC, Gilbert MOULIN, Michel CIMAZ, Alain SALLIER, Olivier NAUDOT, Jean-Pierre JEANNE, Jacqy BARBISAN, Gilles LÈBRE, Francis GIRAUD, Sébastien VERNET, Jean-Pierre LADREYT.

Excusés : Jérôme BERNARD (procuration à François ARSAC), Arnaud DE CAMBIAIRE (procuration à Alain SALLIER), Sandrine PAYSSERAND (procuration à Jean-Pierre JEANNE), Michel VALLA (procuration à Isabelle MASSEBEUF).

Secrétaire de séance : Véronique CHAIZE

Délibération n°2022-07-27/141

OBJET : ADHÉSION VILESTA

Rapporteur : Isabelle MASSEBEUF

Vilesta est un groupement d'entreprises de la filière véhicules industriels et de loisirs, né en Ardèche suite aux Etats Généraux de l'Industrie initiés par l'Etat en 2009. Vilesta est membre de l'écosystème CIMES qui regroupe sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes les grappes Vilesta, Mécabourg, Mécaloire et Mont Blanc Industries.

Les adhérents, donneurs d'ordres, prestataires et sous-traitants de la filière véhicules industriels et de loisirs, conçoivent, produisent et commercialisent des véhicules, des pièces, des composants ou des savoir-faire.

L'association compte aujourd'hui 42 adhérents (dont 6 entreprises du territoire Centre Ardèche) et 15 partenaires dont la communauté de communes Rhône-Crussol, Valence Romans agglomération, Arche Agglo, Communauté de communes Porte de Drôme Ardèche, Annonay Rhône Agglo.

Vilesta propose à ses adhérents et partenaires de l'échange, de la conduite de projets industriels, économiques, commerciaux, du travail collaboratif, de l'information pour booster les savoir-faire et les métiers de son secteur d'activité.

C'est aussi un groupe de cadres et de dirigeants qui impulsent l'action de Vilesta et partagent régulièrement sur leur expérience de managers. Cela passe par des petits-déjeuners de travail mensuels, en co-vision ou open forum, des rencontres échanges et business, des visites d'entreprises et des soirées networking, en comité restreint.

Vilesta organise également des groupes de travail en mode collaboratif et des ateliers thématiques transversaux de manière ouverte. Les sujets sont proposés par les adhérents et se font sous forme de rencontres donneurs d'ordre / sous-traitants, de visites d'entreprises, de participation à des salons et

conventions d'affaires, de business meetings, d'interventions dans les écoles et établissements de formation, de soirées networking, de rencontres avec les élus et les acteurs économiques du territoire.

Au vu des domaines d'intervention de Vilesta et de leurs intérêts pour la dynamique économique du territoire Centre Ardèche, il est proposé d'adhérer à cette association. L'adhésion pour la collectivité s'élève à 2 000 € pour une année.

* * *
* *

Ceci exposé :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-10 ;
- Vu la délibération n°2021-04-14/107 du Conseil communautaire du 14 avril 2021 fixant les délégations de pouvoirs au bureau ;
- Vu les statuts de l'association « Vilesta » ;

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, par 20 pour, 0 contre et 0 abstention :

- Décide d'adhérer à l'association Vilesta, pour un montant de 2 000 € ;
- Autorise le Président à signer la convention d'adhésion à Vilesta et à réaliser toute démarches afférentes à la présente décision.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
François ARSAC



La Secrétaire de séance,
Véronique CHAIZE

